

# ATLAS DES PAYSAGES DE LA SARTHE

Sommaire

Carte des Unités Paysagères

Contacts



Juin 2005

Le paysage, «patrimoine commun de la nation» selon le Code de l'urbanisme, est une composante essentielle de notre cadre de vie, et de l'aménagement du territoire. La qualité du paysage, qui répond à une forte demande sociale, représente de plus en plus un facteur évident d'attractivité. Le paysage évolue plus ou moins rapidement en fonction des activités humaines qui le transforment sans cesse. L'enjeu majeur est de réussir à concilier préservation de la qualité des paysages et développement durable du territoire.

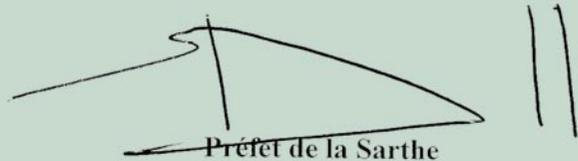
Pour cela, il est nécessaire de disposer d'un outil de connaissance et de compréhension des paysages. Les Atlas des paysages, initiés en France depuis une dizaine d'années par l'Etat et les collectivités territoriales, établissent ainsi l'inventaire détaillé des paysages et analysent leur dynamique, en général dans le cadre d'un département, parfois d'une région.

Le département de la Sarthe, en situation de transition entre le Massif armoricain, le Val de Loire et le Bassin parisien, recouvre un territoire riche de sa diversité et de son histoire. Son authenticité souvent évoquée, des paysages traditionnels préservés, de réelles spécificités -notamment l'omniprésence de l'eau-, contribuent à offrir des ambiances remarquables qui lui confèrent une grande valeur et justifient que l'on s'attache à en reconnaître et à en préserver la qualité.

La démarche d'Atlas a ainsi pour objectif d'établir un état des lieux des paysages sarthois, commun et partagé. Cet ouvrage présente les éléments de description et de qualification des paysages sarthois, repère et décrit les unités paysagères, identifie les enjeux auxquels ce paysage est confronté.

Ce document, élaboré à l'initiative de l'Etat et du Conseil général de la Sarthe, est un outil de connaissance et d'aide à la décision. Il constitue une référence commune aux acteurs de l'évolution du paysage, pour agir en faveur de la protection de ce patrimoine commun, et de la recherche d'une évolution harmonieuse du territoire. Il s'adresse plus particulièrement aux élus, aux décideurs locaux de l'Etat, du Département et des différents organismes concernés par l'aménagement, mais aussi aux associations, et à chaque citoyen, tous concernés par l'avenir des paysages sarthois.

Stéphane BOUILLON



Préfet de la Sarthe

Roland DU LUART



Président du Conseil général de la Sarthe

Cet Atlas est le fruit d'un riche et important travail construit dans le cadre d'un large partenariat.

La maîtrise d'ouvrage a été assurée par :

Conseil général de la Sarthe, Direction régionale de l'environnement des Pays de la Loire et Direction départementale de l'équipement de la Sarthe.

La direction de l'étude a été conduite par un comité de pilotage réunissant :

- maîtres d'ouvrage,
- paysagiste-conseil de l'Etat,
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Sarthe,
- Service départemental de l'architecture et du patrimoine.

Un comité de suivi constitué des principaux acteurs locaux concernés par la problématique des paysages a été associé à la démarche d'élaboration de l'atlas :

- Agence de développement de la Vallée du Loir,
- Association des maires et adjoints de la Sarthe,
- Centre permanent d'initiatives pour l'environnement - Vallées de la Sarthe et du Loir,
- Centre régional de la propriété forestière des Pays de la Loire,
- Chambre d'agriculture de la Sarthe,
- Comité départemental du tourisme de la Sarthe,
- Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de la Sarthe,
- Mans métropole - Espaces naturels périurbains,
- Office national des forêts,
- Parc naturel régional Normandie Maine,
- Association Sarthe nature environnement,
- Université du Maine.

La maîtrise d'œuvre (études, conception et réalisation) a été assurée par le bureau d'études CERESA - Le Pont - Route de la Rivière - 35230 - Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Origine des photographies (précisée dans le corps du document) : CERESA, CAUE de la Sarthe, Château du Lude.

Origine des illustrations et cartographies précisée dans le corps du document.

Ressources particulières :

Aquarelle de Hugues Guénée - 21 rue Couchot - 72200 La Flèche (Tél. : 02.43.45.90.85, mél: hugues.guenee@free.fr), BD CARTO®, BD ORTHO®, BD ALTI®, SCAN 25®, SCAN 100® : copyright © IGN - Paris - 2005 : autorisation n° 40-5041 - Reproduction interdite.

Contacts :

- Conseil général de la Sarthe :  
Place Aristide Briand - 72 072 LE MANS Cedex 09
- Direction régionale de l'environnement des Pays de la Loire :  
3 rue Menou - BP 61219 - 44 012 NANTES Cedex 01
- Direction départementale de l'équipement de la Sarthe :  
34 rue de Chanzy - 72 000 LE MANS